

Les rues des Aventures et Frédéric Mistral vont entrer dans une nouvelle phase de travaux impactant la circulation.

Rue des Aventures

Du 12 au 23 février prochain, les entreprises vont réaliser un important travail sur les réseaux d'adduction d'eau potable. Il va s'agir de reprendre le maillage d'eau potable existant sur la rue des Aventures, portion comprise entre l'intersection avec la rue des Nouvelles jusqu'au parvis du cours Gabriel Péri et l'intersection avec la place de la République.

Pour impacter au minimum la circulation dans cette zone et le fonctionnement de l'École Sainte-Thérèse, cette opération a été programmée pendant la période de vacances scolaires. Une circulation provisoire va donc être mise en place. Ainsi, la portion concernée de la rue des Aventures sera fermée à la circulation. Les véhicules engagés sur la rue des Aventures pourront emprunter la rue des Nouvelles qui sera mise en contre sens de circulation. Puis ils pourront emprunter la rue des Arts qui sera mise, le temps de travaux, en sens unique de circulation dans la direction du boulevard Saint-Fructueux. Un sens interdit provisoire sera installé au début de la rue des Arts, de même qu'au début de la rue Emile Zola, en venant de la rue Alphonse Ménard. La signalétique nécessaire sera mise en place par la société en charge des travaux.

Place de la République

À noter que les 12 et 13 février, les entreprises procéderont également à la démolition des îlots installés sur le passage à piéton reliant les allées Baroncelli au cours Gabriel Péri. Pendant cette intervention, la circulation sera déviée à partir de l'entrée de la place de la République, au niveau du rond-point sur la rue Marx Dormoy.

Rue Frédéric Mistral

Du 12 février jusqu'au 25 avril prochain, la rue Frédéric Mistral, portion comprise entre la place Louis Rey et la rue Kléber entre, elle-aussi dans une nouvelle phase de travaux. Les entreprises vont procéder au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, réaliser le travail nécessaire à l'enfouissement des réseaux secs, enlever les bordures de trottoirs existantes, et en installer de nouvelles, créer les futurs emplacements de stationnement et arrêts-minutes et enfin poser un nouveau revêtement de sol. Deux mois de travaux sont nécessaires et un nouveau plan de circulation temporaire est donc mis en place. Pour cela, la rue Frédéric Mistral est mise en impasse et en double sens de circulation.

Les véhicules empruntant la rue Alphonse Ménard seront déviés par la rue des Nouvelles et la rue Auguste Malinas. La circulation sera interdite sur la rue, au niveau du square des Gaucelm. Pour accéder à la rue Frédéric Mistral, les véhicules devront emprunter la rue Marc-Antoine Ménard, tourner dans la rue Puits de Ricard qui sera mise en contre-sens de circulation : on ne pourra l'emprunter qu'à partir de la rue M.A Ménard et la descendre jusqu'à la rue Mistral. Et pour les véhicules qui sortent de la rue Frédéric Mistral, ils ne pourront plus emprunter la rue Puits de Ricard, ils sortiront par la rue Pasteur ou la rue Henri de Bornier.

Enfin, pour faciliter le retournement des véhicules dans la rue Frédéric Mistral, les emplacements de stationnement seront supprimés devant la rue Kléber pour dégager l'espace et permettre le retournement. La signalétique nécessaire sera mise en place par les entreprises en charge du chantier. Merci de votre compréhension.

L'ESSENTIEL :

Travaux centre-ville : du changement pour la circulation

Les rues des Aventures et Frédéric Mistral entrent dans une nouvelle phase des travaux qui induisent des changements dans la circulation des véhicules.

